



AVIS DE RECRUTEMENT

Le pôle « Adultes » de l'Association Frédéric Levavasseur recherche pour l'ESAT « Les Tidalons » en CDI et à temps complet – UN MONITEUR D'ATELIER – (H/F) Poste à pourvoir à partir 1^{er} MAI 2019

Salaire et Conditions de travail selon Convention Collective 1951.

Fiche de poste disponible au secrétariat de l'ESAT « Les Tidalons »

Définition du métier selon la CCN51 :

Le moniteur d'atelier, selon sa spécialisation, met en œuvre – dans le cadre d'activités techniques – le projet d'établissement et le projet individuel pour les personnes handicapées, inadaptées, en danger d'inadaptation ou en situation de dépendance accueillies au sein de l'établissement. Il participe à l'élaboration du rapport d'activité du service.

Conditions d'accès au métier selon la CCN51:

Le moniteur d'atelier est titulaire :

- soit d'un baccalauréat de technicien, d'un baccalauréat technologique, d'un baccalauréat professionnel, d'un brevet de technicien, d'un brevet d'enseignement industriel ou d'un diplôme d'enseignement technologique reconnu de niveau équivalent à l'un de ces brevets ou baccalauréats et de trois ans de pratique professionnelle dans le métier de base,
- soit d'un certificat d'aptitude professionnelle, d'un brevet d'études professionnelles ou d'un diplôme reconnu équivalent et de cinq ans de pratique professionnelle dans le métier de base,
- soit d'un brevet de technicien supérieur et de deux ans de pratique professionnelle dans le métier de base,
- soit d'un diplôme universitaire de technologie et de deux ans de pratique professionnelle dans le métier de base,
- soit d'un diplôme d'un niveau égal à Bac +2 et de deux ans de pratique professionnelle dans le métier de base,
- soit d'un diplôme de niveau égal à Bac + 3 et de deux ans de pratique professionnelles dans le métier de base

Expérience exigée dans la blanchisserie

Envoyer CV et lettre de motivation avant le 10 avril 2019 à :

Madame Christelle JEAN-JACQUES

Directrice des Ressources Humaines

3 rue Pierre Aubert – ZI du Chaudron – 97490 SAINTE-CLOTILDE

Mail : cjeanjacques@afl.re

Fait à Sainte-Clotilde, le 03 avril 2019

Pour affichage jusqu'au 10 avril 2019